

Rapport d'activités bibliothèque municipale intercommunale 2024 sur 2023

INTRODUCTION

La bibliothèque en tant que service public doit assurer l'égalité d'accès à la lecture et aux sources documentaires pour permettre l'indépendance intellectuelle de chaque individu et contribuer au vivre ensemble.

La bibliothèque municipale est un lieu de découverte, un lieu d'information, d'acquisition du savoir, d'échange, de détente, et de plaisir de lire.

L'origine des ressources financières de la bibliothèque lui confère un statut d'institution publique à part entière. Elle constitue un lieu utile (rencontre, échanges, découvertes...) et une égalité d'accès à la culture à des profils de public très différents.

Accessoirement, elle permet aux élus de développer une image positive qui prouve une attention au citoyen et à la culture.

La bibliothèque Gramalix est une Bibliothèque Municipale Intercommunale regroupant les communes de Gratens, Marignac-Lasclares, Saint-Elix le château. Elle est située au 176 rue de la mairie à Marignac-Lasclares

Nombre d'habitants : Marignac : 500 , Gratens : 850 Saint-Elix : 950

Historique

A l'initiative conjointe du Foyer Rural et de la Mairie, la bibliothèque a ouvert en 1993 dans les locaux de l'école, fermée en 1992. Le local a été aménagé petit à petit grâce au budget alloué par la mairie, à la participation financière du FR, à l'investissement physique et financier de particuliers.

En 2010 les communes de Saint-Elix le Château et Gratens ne possédant pas de bibliothèque se sont associées à Marignac. Ce partenariat a permis des dépenses plus importantes pour l'achat, l'équipement... des livres, l'aménagement du local et l'acquisition d'un ordinateur pour la gestion du fonctionnement de la bibliothèque.

I. Les moyens

L'équipe d'animation

La bibliothèque est gérée par un groupe de 6 bénévoles qui assurent les permanences, le mercredi de 14H00 à 18H30 et le samedi de 10h à 12h.

Chaque bénévole effectue par ailleurs les tâches de choix, de rangement, de classement et de traitement du livre (acquisition, cotation, équipement, rangement).

Formation : Mme Malet est la seule à avoir suivi la formation de base auprès de la Médiathèque Départementale et à ce titre la correspondante avec cette dernière et la responsable auprès de la commune de Marignac.

Des formations sont proposées par la Médiathèque Départementale, monsieur Pezzot en a suivi une sur la conduite de débat, il envisage aussi de participer à celle sur la formation de bibliothécaire et ainsi pouvoir

prendre la suite de Mme Malet. Cette formation se déroule sur 10 jours à raison d'un jour par semaine d'octobre à novembre 2024. Pas possible cette année encore.

Les bénévoles sont par ordre d'arrivée mesdames Malet (Marignac 1992), DallaPieta (Marignac 1992), madame Pezzot (Marignac2020), monsieur Pezzot (Marignac2020), mesdames Candelot (Gratens 2021), Cabal (Peyssies 2021), Sarote (Gratens 2023). (Pour des raisons familiales, Mme Cabal a arrêté sa participation au cours de l'année 2024).

Les locaux

La commune de Marignac met à disposition un local de 72m2 (ancienne école). L'espace est divisé en deux grandes parties, l'une pour le secteur jeunesse, l'autre pour le secteur adulte.

Des fauteuils, table de présentation et/ou de lecture sont à la disposition des usagers.

Une nouvelle organisation des espaces et du mobilier est envisagée, ce sera difficile le lieu est bien occupé pour le moment.

Bien que l'aménagement permette la pratique de différentes activités de lecture un espace supplémentaire serait souhaitable pour le stockage des archives et du matériel d'équipement ou d'animation, voire d'une salle de conte. Sous forme d'abri de jardin dans la cour ?

L'équipe souhaiterait aussi un aménagement de la cour située à l'arrière du bâtiment qui pourrait être utilisée comme aire de pique-nique, de jeu, de rencontres, point de vue sur la plaine de la Garonne. Des jardinières sont en place, il faudrait les entretenir, certaines bénévoles ont commencé le travail, mais les jours de permanence ne suffisent pas.

Le budget

Pour l'année 2023 les dépenses correspondant à l'achat de livres, de matériel d'équipement sont de : 2850€

Autres dépenses (téléphone, animations, informations, papier...) : approximativement 800€. Les dépenses de téléphone sont à observer certains mois elles s'élèvent à 41€ d'autres à 70

Pas de recette puisque l'inscription est gratuite.

Les collections

La bibliothèque a acheté 133 volumes, soit :

Secteur jeunesse (albums, documentaires, BDs) : 79

Secteur adulte : 54

Elle a enregistré une vingtaine de dons.

Documents désherbés (retirés des collections pour obsolescence, vétusté, ...) : 577

Le nombre des ouvrages propres à la bibliothèque est de : 3411

Si on ajoute le prêt de 1800 livres de la Médiathèque Départementale, renouvelé par moitié tous les 6 mois, c'est plus de 5000 livres qui sont à la disposition des lecteurs.

Il faut aussi ajouter 5 abonnements 1 dans le secteur adulte, 4 en jeunesse

II. Les activités

Les lecteurs

18 nouveaux lecteurs se sont inscrits au cours de l'année 2023. En 2023, il y a 79 lecteurs inscrits et actifs (20 de Gratens, 32 de Marignac, 17 de St-Elix, une dizaine hors de ces 3 communes). Pour les écoles un prêt collectif est assuré pour chaque classe (10 classes pour une moyenne de 22 élèves par classe soit environ 220 documents 3 fois dans l'année).

Quelques visiteurs ponctuels non-inscrits et non comptabilisés, en attendant que les enfants aient fini leur activité, visite d'information, attente chez le médecin...

Le public ado est quasiment absent de notre lectorat, peu d'idées pour les attirer à moins d'augmenter nos heures de présence.

Les prêts

La bibliothèque a prêté 1547 documents au cours de l'année 2023 dont 654 pour les enfants. Ne sont pas comptés es prêts aux écoles (voir plus haut). La plus grosse partie des emprunts dans le secteur adulte concerne les romans, les documentaires ont été un peu délaissés. Le public jeunesse a emprunté essentiellement des albums, des bandes dessinées, des romans. Dans ce secteur aussi les documentaires sont peu empruntés. Il faudrait envisager une présentation particulière et attractive de ceux-ci d'autant qu'ils sont nombreux et de qualité.

Les actions de promotion de la lecture

L'information auprès des habitants se fait par : insertion sur les sites des communes (pas toujours actualisés hélas), page Facebook, courriel, Brevo, dans certains cas par journal et radio locale. Depuis en 2024 s'ajoute l'application Panneau Pocket sur les communes de Gratens et Marignac. La communication n'est pas notre point fort.

Pérennisation du Café Lison, moment de rencontre et d'échanges entre lecteurs pas forcément adhérents à notre bibliothèque. Présence régulière d'une douzaine de participants 1 fois par mois.

Parution d'un bulletin Gramalix Info, pour présenter les nouvelles acquisitions, les comptes-rendus des Café Lison.

Prix Gramalix : lancé en 2022, nous l'avons renouvelé avec des améliorations. 5 sont proposés aux lecteurs qui le désirent. Ils doivent être lus entre octobre et juin et le lauréat est désigné après discussion entre tous les jurés. Les livres proposés en 2023/2024 : roman : *Ame brisée d' Akira Mizubayashi*, nouvelles : *Sanction de Ferdinand von Schirach*, bande-dessinée : *Médiateur d'après le livre d'Irène Frachon*, science-fiction : *Ravage de René Barjavel*, policier : *L'énigme de la stuga de Camilla Grebe*. Une quinzaine de jurés, le lauréat : Ame brisée. Le tout conclu par un repas partagé au cours duquel les discussions ont pu continuer.

Lecture dans toutes les classes des écoles de Gratens et Saint-Elix 1 ou 2 h sur 24 semaines puisque Pascale et Ghislaine à Gratens, Micheline et Jackie à Saint-Elix n'ont commencé qu'après les vacances de Toussaint. Réception dans les locaux et animations de quelques classes.

Quelques après-midi jeux pour les enfants de 5 à 10 ans : 2 après-midi organisés dans la salle des fêtes pour les enfants de 5 à 10 ans, puis à la demande lors des permanences.

Autres :

Participation à des formations proposées par la Médiathèque Départementale, notamment initiation à mener un débat faite par Damien Pezzot et mise en application dans une classe de Gratens.

Animation offerte par la MD31 : « Café Bricol », atelier réparation d'objets courants supervisé par l'association les P'tits débrouillards. Une douzaine de personnes ont apporté leur électro-ménager défectueux, la plupart des objets ont pu être réparés.

Participation à des rencontres avec les médiathèques voisines organisées par la Communauté de Communes Cœur de Garonne pour la mise en place du Contrat de Territoire Lecture qui sera conjointement signé entre la DRAC, Cœur de Garonne et le CD31 au premier trimestre 2024.

Les prévisions pour l'année 2024

Cafés Lison reconduits et instauration d'un déplacement au Café des Champs de Gratens, envisageons aussi de nous déplacer à Saint-Elix si une salle peut être mise à disposition.

Monsieur Pezzot il espère pouvoir programmer d'autres animations de débats.

Renouvellement de la lecture dans les classes : 1h par semaine dans chaque école, en tournant dans toutes les classes. 2 bénévoles sur Gratens, 2 autres sur Saint-Elix, visites assorties de dépôt de livres. Cette année nous commencerons mi-septembre.

Prix Gramalix renouvelé : entre octobre 2023 et juin 2024, 5 livres soumis au jugement des lecteurs qui le souhaitent. Un prix Gramalix sera aussi proposé aux écoles sur l'année scolaire 2024/2025 avec les sélections de l'association Les Incorruptibles.

Une pièce de théâtre « tous les matins je me lève » cadeau de la MD31 le 11 octobre 2024. Cadeau qui ne sera pas renouvelé en 2025 le Conseil Départemental serre les cordons de la bourse.

Participation au comité technique pour la mise en place du Contrat Territoire Lecture de la Communauté de Communes. Le Contrat Territoire Lecture de la communauté des communes de Cœur de Garonne sera conjointement signé entre la DRAC, Cœur de Garonne et le CD31 au premier trimestre 2024. Concernera entre autres mutualisation, agenda partagé, internet, charte graphique harmonisée... Les actions devront se dérouler jusqu'en 2025. En 2024 devront être réalisées les actions prévues en 2023 et 2024.

De nombreuses autres idées qui se concrétiseront peut-être : participation à des événements nationaux tels que la « Nuit de la lecture », « dis-moi dix mots »... proposés par les ministères de la Culture ou de l'Education Nationale, expositions, développer attractivité du lieu par des animations ponctuelles et ne nécessitant pas un trop grand investissement en temps.

Il faudrait : actualiser le règlement intérieur, décider comment faire pour récupérer les livres très en retard ou perdus, se mettre d'accord sur les dons. Suite à des ateliers sur le bénévolat proposés par la Médiathèque Départementale, Mme Malet fait quelques suggestions : établir une convention entre la mairie et chaque bénévole, donner lecture et signature d'une charte du bénévole, être en règle question assurance (locaux et bénévoles), discuter du défraiement pour les déplacements ou autre dépenses

inhérentes au bon fonctionnement de la bibliothèque et payées jusqu'à présent par les bénévoles ou le Foyer Rural, établir un calendrier de réunions entre « collègues », mais aussi des rencontres régulières mairie/équipe.